



Conditions générales et termes et conditions

1. but

Les EG Ateliers Bollwerkstadt (kreisform kommunikation GmbH et b-werk bildung GmbH) louent des locaux pour des réunions, des conférences, des séminaires et autres événements. Les conditions suivantes régissent la location de ces locaux et les prestations de services y afférentes par les EG Ateliers Bollwerkstadt à l'organisateur (client).

2. réservation

Les Ateliers Bollwerkstadt sont ouverts aussi bien aux membres qu'aux non-membres de l'association Bollwerkstadt. La direction des Ateliers Bollwerkstadt décide en dernier ressort de l'organisation d'événements et de la location des locaux à des tiers. La réservation et les coûts prévisionnels sont confirmés par écrit à l'organisateur. Avec la confirmation écrite de la demande de réservation faite, le contrat entre l'organisateur et la CE Ateliers Bollwerkstadt est conclu et le client accepte les présentes conditions.

3. conditions d'annulation

En cas de force majeure, les Ateliers EG Bollwerkstadt se réservent le droit de résilier le contrat à tout moment et sans indication de motifs, sans que le client puisse en tenir les Ateliers EG Bollwerkstadt pour responsables. Les annulations doivent être communiquées par écrit. En cas d'annulation de location, les taux suivants sont facturés :

- Plus de 30 jours avant la date de la manifestation : pas de facturation
- De 30 à 14 jours avant la date de la manifestation : 50% du montant de la réservation
- 13 jours ou moins : 100% du montant de la réservation
- Absence non excusée : 100% du montant de la réservation

4. catégories de prix

Les ONG et autres acteurs de la société civile ainsi que les institutions qui ont conclu un partenariat de coopération (convention) avec la CE Ateliers Bollwerkstadt bénéficient de conditions spéciales. Les associations sectorielles, les entreprises et les autorités sont exclues de ces conditions spéciales dans la mesure où elles n'ont pas conclu d'autre accord écrit avec la CE Ateliers Bollwerkstadt.

L'EG Ateliers Bollwerkstadt se réserve le droit de modifier le statut donnant droit aux

conditions spéciales après une demande de réservation, si le type d'organisation est évalué différemment.

Les membres de l'association Bollwerkstadt bénéficient d'une réduction supplémentaire de 10% sur les conditions spéciales.

5. utilisation des locaux, sièges et assurance

Les salles sont louées conformément à l'appel d'offres. L'utilisation se fait dans le respect du devoir de diligence habituel. L'organisateur est responsable des dommages et des pertes causés par une utilisation inappropriée.

L'organisateur est libre de disposer les chaises comme il le souhaite. Après l'utilisation, les sièges doivent être remis dans leur état initial. En cas de modification à court terme ou d'infraction aux dispositions du point 5, les frais supplémentaires seront facturés à l'organisateur.

Les pannes et les défauts des installations techniques et autres, des appareils et du matériel mis à disposition seront - dans la mesure du possible - immédiatement réparés. L'organisateur ne peut en aucun cas faire valoir une réduction de prix.

L'utilisation des locaux de la Bollwerkstadt se fait aux risques et périls de l'organisateur. Toute responsabilité est déclinée.

6. restauration

Les fruits et l'eau du robinet sont compris dans le prix de la salle.

Les Ateliers Bollwerkstadt proposent une zone de restauration avec café, thé et eau minérale (en libre-service). Les produits consommés sont facturés conformément à la liste de prix.

La restauration est assurée par le restaurant O Bolles. L'offre de base peut être commandée via notre site web. Les détails et les souhaits spéciaux doivent être réglés en concertation entre l'organisateur et le restaurant O Bolles. La CE Bollwerkstadt n'assume aucune responsabilité à cet égard. La consommation de ses propres aliments et boissons dans les locaux des Ateliers Bollwerkstadt n'est pas autorisée.

7. utilisation personnelle

Si la CE Ateliers Bollwerkstadt, ses propres organisations, sociétés ou institutions apparentées ont un besoin propre des locaux de l'Atelier Bollwerkstadt pour lesquels une réservation a été effectuée conformément au chiffre 2, cette utilisation propre prime sur une location à des tiers. En contrepartie, la CE des Ateliers Bollwerkstadt peut mettre à la disposition des tiers, à ses propres frais, un objet de remplacement équivalent garantissant que la manifestation prévue pourra avoir lieu dans le cadre de l'offre.

8. conditions de paiement

Les prix des locations sont indiqués dans les documents correspondants (sous réserve de modifications de prix).

Pour les arrangements spéciaux (p. ex. apéritif), les frais occasionnés sont facturés en sus par le restaurant O Bolles. Prix sur demande. En cas de location, l'organisateur reçoit après l'événement un décompte détaillé avec la location de la salle et les frais de consommation. Le délai de paiement est de 30 jours. Tous les prix s'entendent TVA excluse.

9. heures d'ouverture

Nos bureaux sont occupés du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00. Pendant ces heures, une personne est à disposition pour répondre aux questions et résoudre les problèmes techniques. La remise des clés lors de manifestations qui ont lieu en dehors des heures d'ouverture est réglée en accord avec l'organisateur concerné.

10. responsabilité

La CE Ateliers Bollwerkstadt décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration d'objets et d'objets de valeur apportés par les participants.

11. lieu de

jurisdiction Le lieu de juridiction est Berne.